

Ressources pour les enseignants contractuels de Technologie



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Vous êtes recruté(e) pour effectuer une suppléance en technologie dans un collège, ce dossier vous donne quelques clés pour entrer dans votre nouvelle fonction.

Les contacts utiles

Le rectorat abrite les principaux services administratifs et pédagogiques de l'académie d'Aix-Marseille.

Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cedex 1
04.42.91.70.00

Pour le suivi de votre dossier et de votre contrat vous pouvez contacter madame BRIDET à la DIPE :

Jennifer.bridet@ac-aix-marseille.fr
04.42.91.74.17

Pour vos questions d'ordres pédagogiques, vous pouvez contacter l'inspection pédagogique régionale de technologie :

ce.ipr@ac-aix-marseille.fr
04.42.91.70.40

Selon, la nature de votre sollicitation, les inspecteurs pédagogiques régionaux peuvent intervenir en visite conseil ou déléguer un chargé de mission d'inspection. Le pilotage académique de la technologie est assuré par les 4 inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR STI) : Bruno Pélissier (référent), Luc Laulan, Hervé Fourment, Jean-Marc Tricot.

Les demandes à caractère administratif doivent faire l'objet d'une correspondance papier transmise sous couvert du chef d'établissement. Les correspondances adressées aux services gestionnaires du rectorat doivent rappeler votre établissement d'affectation, votre corps, votre grade et votre discipline.

NB : L'utilisation de votre mail professionnel (...ac-aix-marseille.fr) pour toutes vos correspondances est obligatoire. N'hésitez à demander celui-ci auprès de votre établissement d'exercice dès votre signature de contrat.

Les formateurs et personnes ressources de proximité

Les chargés de mission d'inspection participent à la construction du plan de formation des enseignants de technologie et participent au pilotage académique de la discipline. En cas de difficultés pédagogiques, ils peuvent vous apporter conseil et soutien avec la plus grande réactivité :

- Guy Mistre : guymistre@gmail.com (Marseille)
- Valérie Berty : valerieberty@gmail.com (Avignon)
- Rolland Rajaonarivony : rolland.rajaonarivony@ac-aix-marseille.fr (Salon-de-Provence)
- Sébastien Lecourtier : sebastien.lecourtier@ac-aix-marseille.fr (Barcelonnette)

Les animatrices et animateurs des collèges d'appui organisent des formations de proximité. Vous pouvez solliciter ces animateurs pour participer aux journées du collège d'appui le plus proche. Ces réunions soutiennent la professionnalisation des nouveaux enseignants :

Collège d'appui – 2019/2020	
Réseaux Lieu	Animateurs
Réseau La Crau Collège André Malraux - Fos sur Mer	ARTAUT Jean-Marie – LACROIX Jean-Jacques
Réseau Camargue Collège Frédéric Mistral - Arles	GARNIER Pascal – PAUPERT Claire
Réseau Avignon Collège Joseph Roumanille - Avignon	JAMET Amel – VARRAUD Olivier
Réseau Haut Vaucluse Collège Arausio - Orange	BERTY Valérie – COSTANZO Stéphanie
Réseau Marseille Calanques Collège Marseilleveyre – Marseille 8°arr.	EDMOND Didier – HAROUNIAN Vanessa
Réseau Marseille Huveaune Collège Le Ruissatel – Marseille 11°arr.	KALFOUN Hervé – MISTRE Guy
Réseau Marseille Etoile Collège Marc Ferrandi – Septèmes-les-Vallons	BENENTE Eric
Réseau Sainte Victoire Site n°1 : Collège Jean Jaurès - Peyrolles	PAIN Bernadette – TROUCHET Louissette
Réseau Sainte Victoire Site n°2 : Collège Denis Moustier - Gréasque	CORSO Antoine – NICAUD Patricia
Réseau Portes des Alpes Réseau Giono Réseau Bléone - Durance Collège Camille Reymond - Château Arnoux	AKLA Mohamed – LECOURTIER Sébastien
Réseau Salon Collège Joseph d'Arbaud - Salon de Provence	MILLANCOURT Philippe – VALENZUELA Benoît DIRIONG Adeline – RAJAONARIVONY Rolland
Réseau Portes des Alpes Réseau Les Ecrins Collège Mauzan - Gap	ROUX David – DETHEZ Frédéric

Collège d'appui – 2019/2020	
Réseaux Lieu	Animateurs
Réseau La Nerthe Collège E de Mirabeau - Marignane	DOYE Stéphane – MARION Gregory
Réseau Côte Bleue Collège H Daumier - Martigues	NICAUD Patricia- CORSO Antoine - RAJAONARIVONY Rolland

La formation, l'accompagnement à distance et le tutorat ressources de proximité



Portail d'accès M@gistère
contractuels Technologie Aix-
Marseille

Début : 01/12/2018

★ **FORMATEUR** Voir les détails

Portail d'entrée : <https://magistere.education.fr/ac-aix-marseille/course/view.php?id=4512>

Parcours ouverts :

[*Parcours 1: Accueil des professeurs non titulaires en technologie*](#)

[*Parcours 2: Pour démarrer - 2018 - XXXXX*](#)

[*Parcours 3: Organisation temporelle des enseignements en technologie - 2018 - XXXXX*](#)

Parcours en cours de finalisation, ouverture dans l'année :

[*Parcours 4: La progressivité des enseignements en Technologie - 2018 - XXXXX*](#)

[*Parcours 5: L'évaluation, le DNB en Technologie - 2018 - XXXXX*](#)

Les missions du professeur

Ces missions sont présentées dans le document suivant :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33959/decouvrir-le-metier.html>

Les compétences professionnelles attendues

Les professeurs, acteurs du service public d'éducation :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Les professeurs, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Les professeurs, acteurs de la communauté éducative :

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages :

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html#Competences_communes_a_tous_les_professeurs_et_personnels_d_education

La tenue de classe

- L'autorité ne va pas de soi, elle s'impose par l'action du professeur, sa présence en classe, et la qualité et la pertinence des contenus mis en œuvre.
- Une relation de confiance et de respect mutuels est à installer. Le professeur doit être exemplaire.
- Ses attentes vis-à-vis des élèves doivent être explicitées (Contrat didactique).

Des témoignages filmés et des fiches pratiques sont en ligne à l'adresse :

<http://www.cndp.fr/tenue-de-classe/ressources/>

- Un professeur n'est pas seul. Il est en relation avec l'équipe disciplinaire, les équipes pédagogiques des classes qui lui sont confiées, l'équipe éducative (Vie scolaire, Direction, Infirmière scolaire, Assistant(e) social(e)).

Préparer sa classe

Une programmation de sa progression annuelle est indispensable, dans le respect des textes officiels et du projet d'établissement. Elle s'inscrit dans le programme de cycle.

- **Les ressources sur les contenus et pratiques d'enseignement sont accessibles à l'adresse :** <http://eduscol.education.fr/pid33035/contenus-et-pratiques-d-enseignement.html> et notamment :
 - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun.html>
 - L'accompagnement personnalisé : <http://eduscol.education.fr/pid25813/accompagnement-personnalise-en-classe-de-sixieme.html>
 - L'enseignement intégré des sciences et technologie en 6^{ème} ou/et 5^{ème} : <http://eduscol.education.fr/cid57927/eist-en-sixieme-et-cinquieme.html>
- **Portail national de ressources pédagogiques pour la Technologie, Éduscol-STI :** <http://eduscol.education.fr/sti/domaines/technologie-au-college/>
- Ressources d'accompagnement du programme au cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) : <https://eduscol.education.fr/cid99549/ressources-technologie-c4.html>
- Ressources d'accompagnement du programme au cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) : <https://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

- **Quelques informations sur la réforme du collège (en vigueur depuis la rentrée 2016)** <http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html>
- Les nouveaux programmes publiés le 26 novembre 2015 : <http://www.education.gouv.fr/cid95812/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college.html>
 - https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_p_programme_consolide_1038202.pdf
 - https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/4/Cycle_4_p_programme_consolide_1038204.pdf
- L'organisation dans les classes de collège depuis septembre 2016 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89165

Des ressources pédagogiques à exploiter :

Avant toute chose, s'intégrer dans l'équipe pédagogique disciplinaire et solliciter le conseil des collègues. Prendre connaissance des projets disciplinaires et interdisciplinaires en cours.

Pédagogie : Le site de l'institut français de l'éducation, former les enseignants du XXIème siècle :

<http://neo.ens-lyon.fr/neo>

Didactique disciplinaire et ressources pédagogiques exploitables : **Les sites académiques en priorité. N'hésitez pas à exploiter également la Banque de ressources numériques pour l'école (BRNE) Tactileo diffusée par le ministère** : <https://edu.tactileo.fr/logon>

- **Les sites de l'académie d'Aix-Marseille :**

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10592334

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_105378/fr/accueil

L'accès à certaines ressources du site de l'académie requiert une identification avec les codes de messagerie professionnelle, soit l'identifiant UID et le NUMEN pour la première connexion. Si vous n'en disposez pas, le personnel d'encadrement de votre établissement peut vous aider à les obtenir.

Liens vers les sites didactiques de la discipline Technologie des autres académies françaises :

- Académie d'Amiens : <http://technologie.ac-amiens.fr/>
- Académie de Besançon : <http://ts2i.ac-besancon.fr/>
- Académie de Caen : <http://sti.discip.ac-caen.fr/>
- Académie de Créteil : <http://technologie.ac-creteil.fr/>
- Académie de Dijon : <http://technologie.ac-dijon.fr/>
- Académie de Grenoble : <http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/sii/>
- Académie de Guyane : <http://technologie.dis.ac-guyane.fr/>
- Académie de Lille : <http://technologie.discipline.ac-lille.fr/>
- Académie de Limoges : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/techno/>
- Académie de Lyon : <http://sti.ac-lyon.fr/>
- Académie de Montpellier : <https://disciplines.ac-montpellier.fr/sii/>
- Académie de Nancy-Metz : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/technologie/>
- Académie de Nice : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/technologie-au-college/>
- Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie : <http://www.ac-noumea.nc/techno/>
- Académie de Poitiers : <http://ww2.ac-poitiers.fr/techno/>
- Académie de Reims : <https://pedagogie.ac-reims.fr/index.php/ecole-college/cycle4/technologie-cycle4>
- Académie de Rennes : <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/3403>
- Académie de la Réunion : <http://techno.ac-reunion.fr/guppy/download.php?lng=fr>
- Académie de Rouen : <http://sii-technologie.spip.ac-rouen.fr/-College-.html>
- Académie de Strasbourg : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/technologie/>
- Académie de Toulouse : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/technologie/>
- Académie de Versailles : <http://www.technologie.ac-versailles.fr/>

Oser les projets, les concours, les challenges !

Les concours et challenges peuvent constituer des supports d'enseignement pour mettre en place une pédagogie de projet pertinente. Quelques exemples :

Concours ITER-Robots : <http://www.itercad.org/robots2015.php>

Concours Batissiel : <http://eduscol.education.fr/sti/labels/concours-batissiel>

Concours C-génial : <http://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-c-genial>

Course en cours : <https://www.course-en-cours.com/fr/>

Le site de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle de l'académie soutient et présente des challenges et concours : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_389219/fr/accueil

Action Drone : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10636423/fr/concours-action-drone-inventer-le-drone-de-demain

De nombreux challenges et concours, ouverts aux collégiens, sont diffusés dans les établissements par l'intermédiaire de la direction d'établissement. Parlez-en avec l'équipe de direction.

Le travail d'équipe

- Le professeur ne doit pas être isolé dans ses classes et des réflexions collectives doivent être engagées avec les enseignants des autres disciplines à propos de la progression annuelle, de la fréquence des devoirs et du volume de travail demandé hors la classe. Des contacts réguliers avec les professeurs principaux des classes dont vous avez la charge sont nécessaires.
- Si vous êtes nommés dans un établissement comportant plusieurs enseignants de technologie, les évaluations communes, le suivi des acquis des élèves et la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers doivent être organisés en équipe.
- Les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) vous conseillent, vous accompagnent et peuvent intervenir pour la résolution de problèmes de discipline.

Enseigner la technologie

Principe fondateur : il ne suffit pas d'enseigner pour que les élèves apprennent.

Démarche pédagogique :

Les activités pratiques ont une place prépondérante : **APPRENDRE EN FAISANT.**

Pour qu'il y ait apprentissage, il faut qu'il y ait à la fois : **ACTION** et **REFLEXION SUR L'ACTION.**

Il faut donc mettre l'élève en situation de double activité : ***Agir -Pratiquer*** et ***Réfléchir-S'interroger.***

De l'activité pratique à la synthèse :

- Les activités pratiques sont au centre du dispositif d'apprentissage en Technologie. Elles débouchent **systematiquement sur des synthèses** et ne s'arrêtent pas à leurs corrections.
- Une activité est initiée par une **situation problème** ou **problématique à résoudre.**
- Un **questionnement** préparé par l'enseignant **amène l'élève à réfléchir et agir** avant de **formuler des réponses.**

Les documents :

- D'une manière générale, **les documents sont l'image de la discipline** pour les élèves et leurs parents. Ils sont donc **TRES IMPORTANTS.** Ils sont **organisés de manière lisible et cohérente.**

La synthèse doit :

- **Porter sur les savoirs ou les méthodes,**
- **Décontextualiser** le savoir : **exprimer un principe général** (démarche inductive) ;
- **Structurer** ce que l'élève doit retenir.

La Technologie : un enseignement progressif des processus de réalisation d'un objet technique.

Cet enseignement contribue à l'acquisition progressive de connaissances et capacités spécifiques. Il permet d'amener les élèves vers la maîtrise complète de la réalisation concrète :

- en 6^{ème} : Dans un cadre interdisciplinaire SVT-SPC-Technologie, imaginer des solutions et réaliser un prototype simple. Réaliser un assemblage, réaliser en suivant un protocole, tester un fonctionnement....
- en 5^{ème} : Participer à la réalisation d'une maquette de représentation, relever des données, se situer dans un planning, justifier les antériorités...
- en 4^{ème} : Réaliser et rendre fonctionnel tout ou partie d'un prototype, compléter ou modifier un planning, contrôler...
- en 3^{ème} : Créer un planning, définir les contrôles pour des opérations, concevoir le processus de réalisation, concevoir et réaliser un prototype pluritechnique...

La technologie dans les cycles :

- **cycle 3 (CM1 – CM2 – 6ème)** : Dans leur découverte du monde technique, les élèves sont initiés à la conduite d'un projet technique modeste répondant à des besoins dans un contexte de contraintes identifiées. L'enseignant diversifie les démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...
- **cycle 4 (5ème – 4ème – 3ème)** : l'enseignement développe sur chaque objet d'étude, les dimensions Ingénierie-design, socio-culturel et scientifiques. Si la démarche de résolution de problème est prépondérante en 5ème, elle laisse progressivement la place à la démarche de projet en 4ème et en 3ème.

Évaluer les acquis des élèves

L'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à **améliorer l'efficacité des apprentissages** en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés afin de pouvoir progresser.

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

L'évaluation ne vise pas à classer, elle est une information pour l'enseignant et l'élève sur le niveau d'acquisition des compétences pour ce dernier. On distingue :

- **L'évaluation diagnostique** qui permet d'établir un diagnostic pour le professeur et pour les élèves. Elle se pratique donc en début de séquence, elle n'est pas notée. Elle va avoir des conséquences directes sur la stratégie d'enseignement.
- **L'évaluation formative** qui se pratique tout au long de l'apprentissage. Elle permet d'informer les élèves et le professeur du degré d'atteinte des objectifs. Elle n'est accompagnée d'aucune note chiffrée.
- **L'évaluation sommative** qui se situe en fin de séquence. Elle sanctionne l'acquisition d'un apprentissage et est accompagnée d'une note chiffrée. Ces contrôles sommatifs, programmés et répartis, sont de durée et de rythme variables selon les classes.

La technologie au Diplôme National du Brevet (DNB) :

- Les enseignants de technologie participent à l'évaluation des élèves dans les 5 domaines de compétences du Socle Commun de Connaissances et de Culture (S4C). Chaque niveau de maîtrise atteint est converti en un nombre de points équivalent.
- La technologie est évaluée lors de l'épreuve ponctuelle du DNB dans le cadre de l'épreuve écrite de Sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie - 2 disciplines sur 3).

Le métier d'enseignant vous plaît ? Il faut postuler !

- La fiche métier du professeur du second degré :

<http://www.education.gouv.fr/cid1058/professeur-certifie.html>

- Le portail d'inscription aux concours :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-et-de-personnels-d-education.html>

Le portail d'inscription à la session 2020 des concours de l'enseignement est ouvert. Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants ont lieu du 10 septembre 2019, à partir de midi, au 10 octobre 2019, 17 heures, heure de Paris.